

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

AUORE TOMÉ EI — Version du 23 août 2026

Lire ces CGV

Ces CGV se lisent en deux temps : les règles communes à toute réservation, puis la rubrique correspondant à l'achat réalisé.

Les conditions particulières communiquées avec une offre, un devis ou un séjour complètent les présentes CGV et prévalent uniquement sur les points qu'elles règlent expressément.

J'ai acheté : une inscription annuelle (article 12) ; un cours collectif ou semi-privé à la carte (article 13) ; un cours ou accompagnement privé (article 14) ; un cours en ligne en direct (article 15) ; un pass (article 16) ; un stage, atelier ou événement (article 17) ; une retraite ou un séjour (article 18) ; une prestation personnalisée sur devis (article 19) ; une carte cadeau (article 20).

PARTIE A — DISPOSITIONS COMMUNES À TOUTES LES PRESTATIONS

Article 1 — Objet, documents contractuels et personnes concernées

Les présentes conditions générales de vente (« **CGV** ») régissent les relations entre **Aurore TOMÉ, entrepreneure individuelle**, ci-après « **Aurore TOMÉ EI** », et toute personne qui réserve ou achète une Prestation.

- **Client.** Le « Client » désigne la personne, quel que soit son genre, qui réserve ou achète une Prestation et en assure le paiement, pour elle-même ou pour une autre personne. Le « Client consommateur » agit à des fins non professionnelles ; le « Client professionnel » agit dans le cadre de son activité professionnelle et les présentes CGV lui sont applicables sous réserve des dispositions expressément réservées aux consommateurs et des conditions particulières prévues dans son devis ou contrat.
- **Participante.** La « Participante » désigne la personne qui bénéficie effectivement de la Prestation. Elle peut être différente du Client, notamment lorsqu'un parent réserve pour son enfant ou lorsqu'une personne réserve pour une autre ou plusieurs Participantes.
- **Bénéficiaire.** Pour une carte cadeau, le « Bénéficiaire » désigne la personne qui utilise la carte pour réserver une Prestation.

Les CGV s'appliquent aux réservations, commandes et achats conclus directement, notamment par [le site](#), Billetweb, un lien de paiement, e-mail, virement, devis accepté ou tout autre support expressément proposé. Elles couvrent toutes les prestations organisées par Aurore TOMÉ EI, sauf régime réglementé distinct ou conditions particulières expresses.

Avant toute commande, le support de vente présente les caractéristiques essentielles utiles à l'offre : contenu, date ou période, durée, lieu ou modalités d'accès, niveau, prérequis, matériel, prix total, jauge éventuelle et conditions propres à la famille de Prestation concernée.

Le [Règlement intérieur](#) complète les CGV pour la sécurité, le comportement, la tenue, les chaussures, la confidentialité des accès aux lieux privés et les captations.

La [Politique de confidentialité](#) décrit les traitements de données personnelles.

Les [Mentions légales](#) présentent les informations relatives à l'édition et à l'hébergement du site.

Ces documents sont accessibles avant la commande. La version des CGV applicable est celle disponible à cette date ; une évolution ultérieure ne modifie ni le prix ni les droits liés à une Prestation déjà valablement réservée.

Article 2 — Réservation, acceptation et formation du contrat

- **Vérification Client.** Le Client vérifie, avant validation, le contenu de sa commande, le prix total, les frais éventuellement affichés et ses coordonnées. Il communique des informations exactes et signale sans délai toute modification utile.
- **Informations légales.** Sur Billetweb ou tout autre parcours de réservation en ligne, les CGV, le Règlement intérieur, la Politique de confidentialité et les Mentions légales sont accessibles avant paiement par des liens cliquables et sur <https://auroretome.com>.
- **Acceptation.** Toute réservation ou tout achat emporte acceptation des CGV et du Règlement intérieur.
- **Confirmation de commande.** Après paiement, un e-mail de confirmation est adressé à l'adresse renseignée lors de la commande. Le Client vérifie sa réception, y compris dans ses courriers indésirables. La non-réception de cet e-mail n'invalide pas une commande valablement enregistrée et payée.
- **Autorisation.** L'autorisation d'utiliser l'image, la voix ou un témoignage est recueillie séparément, par un choix spécifique facultatif dans le formulaire d'inscription ou par un document dédié. Son refus ne limite ni la réservation ni l'accès à la Prestation.
- **Disponibilités.** Les places sont limitées : aucune n'est garantie avant confirmation. Une liste d'attente ne vaut pas réservation.
- **Confidentialité.** Les informations d'accès à un studio confidentiel ou à un lieu privé sont communiquées aux seules Participantes inscrites et ne peuvent être transmises à un tiers.
- **Réservation pour plusieurs Participantes.** Lorsqu'un Client réserve une Prestation pour une ou plusieurs autres Participantes, il renseigne de manière exacte les informations demandées pour chacune d'elles, notamment les coordonnées personnelles de chaque Participante lorsqu'elles sont requises, et s'engage à leur transmettre les informations utiles relatives à la Prestation, aux présentes CGV et au Règlement intérieur. Il lui appartient également de recueillir auprès de chaque Participante les réponses nécessaires aux demandes de consentement ou d'autorisation strictement personnelles, notamment relatives au droit à l'image, ou de lui permettre de les renseigner elle-même. Lorsque la loi l'exige, ces autorisations sont recueillies auprès du représentant légal.

Article 3 — Prix, paiement, échéances et frais de billetterie

- **Prix.** Les prix applicables sont ceux affichés lors de la réservation ou indiqués dans le devis accepté. Ils sont exprimés en euros et toutes taxes comprises lorsque la TVA est applicable. Les éventuels frais supplémentaires liés à la commande ou au paiement sont portés à la connaissance du Client avant validation de la commande.
- **Paiement.** Le paiement peut être proposé par Billetweb, virement et, pour les seules Prestations qui l'annoncent expressément, en espèces dans la limite des règles légales applicables. Sauf échéancier expressément accepté ou règle propre à une famille de Prestations, le prix est intégralement payable lors de la commande. Les moyens de paiement disponibles figurent sur le support de vente.
- **Frais Billetweb.** Lorsqu'un paiement en ligne est effectué via Billetweb, des frais de réservation peuvent s'ajouter au prix de la Prestation. Leur montant ainsi que le total à payer sont affichés avant validation de la commande. Lorsqu'ils sont présentés séparément, ces frais restent à la charge du Client.
- **Remboursement des frais Billetweb.** Lorsqu'un remboursement commercial est prévu par les présentes CGV, les frais de réservation Billetweb de 0,29 € + 1 % du prix du billet, lorsqu'ils ont été facturés au Client, ne sont pas remboursés, sauf lorsqu'ils doivent légalement l'être ou en cas d'annulation imputable à Aurore TOMÉ EI.
- **Paiement fractionné.** Le paiement en plusieurs échéances constitue uniquement une facilité de paiement du prix total. Il ne transforme pas la Prestation en abonnement mensuel résiliable. Le Client reste engagé au règlement de l'intégralité du prix selon l'échéancier convenu.
- **Impayé.** En cas de rejet, d'impayé ou de non-régularisation d'une échéance après information du Client, Aurore TOMÉ EI peut suspendre l'accès aux Prestations non encore exécutées jusqu'au paiement complet.
- **Preuve électronique.** Les données électroniques relatives à la réservation, au paiement, aux échanges et à l'acceptation des CGV et du Règlement intérieur peuvent être conservées et utilisées comme éléments de preuve, dans les conditions prévues par la loi. L'écrit électronique bénéficie de la même force probante que l'écrit sur support papier lorsqu'il permet d'identifier son auteur et est conservé dans des conditions garantissant son intégrité.
- **Assurance annulation Billetweb.** Lorsqu'une assurance annulation est proposée par Billetweb au moment de la commande, sa souscription est facultative et fait l'objet d'un contrat distinct avec l'assureur. Le Client choisit librement d'y adhérer et adresse toute demande directement à l'assureur, selon les conditions figurant dans la [notice d'information de l'assurance annulation](#).

Article 4 — Modifications et demandes

Les conditions commerciales de modification, d'annulation, de report, d'avoir et de remboursement sont définies exclusivement par l'article de la Partie B correspondant à la Prestation achetée.

- **Demandes du Client.** Toute demande de modification, d'annulation, de report ou de remboursement s'effectue selon les modalités prévues pour la Prestation concernée, notamment via le lien « Gérer ma commande » figurant dans l'e-mail de confirmation Billetweb ou par e-mail à helloaurore@pm.me.

- **Adaptations d'organisation.** Aurore TOMÉ EI peut apporter des adaptations raisonnables liées notamment au lieu, à la salle, à l'horaire, au déroulement, au matériel ou à l'intervenante lorsque l'organisation, la sécurité, les contraintes du lieu ou l'intérêt pédagogique ou artistique le justifient. Le Client en est informé dès que possible. Une adaptation qui n'altère pas substantiellement les caractéristiques essentielles, le niveau, la durée globale ou la valeur de la Prestation ne donne pas lieu à remboursement.
- **Modification substantielle.** Lorsqu'une modification affecte substantiellement les caractéristiques essentielles de la Prestation, les solutions prévues dans l'article de la Partie B correspondant à la Prestation concernée s'appliquent.
- **Maintien des Prestations collectives.** Les cours collectifs, cours semi-privés, stages, ateliers, événements et programmes ponctuels peuvent être soumis à un nombre minimal d'inscriptions. Sauf indication particulière, ce minimum correspond aux deux tiers de la capacité maximale annoncée pour la Prestation avant l'ouverture des réservations, arrondis à l'entier supérieur. Seules les réservations fermes, valides et non annulées à la date de décision sont prises en compte. Lorsque ce minimum n'est pas atteint dans le délai applicable, Aurore TOMÉ EI peut annuler la Prestation et en informe les Participantes. Un report ou une Prestation équivalente peut être proposé. À défaut d'accord, le montant payé pour la Prestation annulée est intégralement remboursé.
- **Format petit groupe.** Lorsque le nombre d'inscriptions est insuffisant pour maintenir le format initial, Aurore TOMÉ EI peut proposer une formule en petit groupe adaptée, éventuellement avec un tarif différent. La Participante reste libre d'accepter cette proposition ou de choisir les autres solutions prévues pour la Prestation.

Article 5 — Participation, sécurité et responsabilité

- **Aptitude et consignes.** La Participante respecte les conditions d'âge, de niveau, de santé, de tenue, de chaussures, de matériel et d'accès annoncées pour la Prestation, ainsi que le Règlement intérieur. Elle pratique dans le respect de ses limites et des consignes reçues. En cas de doute sur son aptitude à une pratique corporelle — notamment en cas de blessure, grossesse, pathologie, traitement ou contre-indication — elle sollicite au préalable l'avis d'un professionnel de santé.
- **Mineures.** Les Prestations sont accessibles à partir de 16 ans, sauf indication différente sur l'offre concernée. Toute Participante mineure doit disposer de l'autorisation de son représentant légal.
- **Sécurité et bon déroulement.** Aurore TOMÉ EI peut refuser ou interrompre une participation pour un motif légitime et proportionné lié à la sécurité, au respect du Règlement intérieur, à la protection des personnes ou au bon déroulement de la Prestation. Lorsqu'elle résulte d'un manquement de la Participante, cette mesure n'ouvre pas droit à remboursement.
- **Nature de l'accompagnement.** Aurore TOMÉ EI fournit les Prestations conformément aux caractéristiques annoncées et aux obligations légales applicables. L'enseignement et l'accompagnement constituent une obligation de moyens : aucun résultat personnel, artistique, physique ou émotionnel déterminé n'est garanti. Les Prestations ne constituent ni des soins, ni un acte médical ou paramédical, ni une psychothérapie ou un suivi thérapeutique.
- **Effets personnels.** Ils restent sous la garde de leur propriétaire. Aurore TOMÉ EI ne répond de leur perte, vol ou détérioration qu'en cas de faute qui lui est imputable.

Article 6 — Propriété intellectuelle et captations

- **Éléments protégés.** Les éléments protégés par un droit de propriété intellectuelle — notamment les chorégraphies, créations artistiques, concepts, programmes, parcours, contenus pédagogiques, méditations, visualisations, scripts, textes, contenus audio ou vidéo, photographies, supports numériques, visuels, logo et éléments d'identité de marque — demeurent la propriété de leur titulaire.
- **Utilisation interdite sans autorisation.** Sauf autorisation écrite préalable d'Aurore TOMÉ EI ou du titulaire des droits, il est interdit de les enregistrer, reproduire, représenter, diffuser, adapter, transmettre, mettre en ligne, commercialiser ou réutiliser à des fins d'enseignement, professionnelles ou concurrentes.
- **Usage personnel.** Les contenus remis au Client ou à la Participante sont destinés à un usage personnel, privé et non commercial. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est consentie du seul fait de l'achat ou de la participation à une Prestation. Une véritable cession de droits doit être expressément définie et délimitée.
- **Captations et partages.** Les captations et partages autorisés pendant une Prestation sont uniquement ceux prévus par le [Règlement intérieur](#) ou expressément autorisés par écrit par Aurore TOMÉ EI. Tout partage autorisé doit respecter les droits des personnes concernées et mentionner le crédit de l'œuvre ainsi que les comptes officiels indiqués.

Article 7 — Droit à l'image, à la voix et aux témoignages

- **Autorisation distincte.** Toute utilisation par Aurore TOMÉ EI de l'image, de la voix, d'une interview ou d'un témoignage d'une Participante à des fins de communication ou de promotion fait l'objet d'une autorisation distincte, libre, spécifique et facultative. Son refus n'a aucune incidence sur la réservation ni sur l'accès à la Prestation.
- **Modalités de l'autorisation.** Les contenus concernés, finalités, supports de diffusion, durée ou critère de durée, territoire et autres modalités d'utilisation sont précisés dans le formulaire ou document d'autorisation applicable.
- **Retrait.** L'autorisation peut être retirée pour les utilisations futures selon les modalités prévues dans le document de consentement. Ce retrait ne remet pas en cause la licéité des utilisations réalisées avant son retrait.
- **Règlement intérieur.** Le Règlement intérieur encadre les photographies, vidéos, captations sonores et diffusions réalisées pendant les Prestations. Il ne vaut pas, à lui seul, autorisation d'utilisation de l'image ou de la voix d'une Participante.
- **Participantes mineures.** Pour une Participante mineure, l'autorisation relative au droit à l'image est recueillie auprès de son ou de ses représentants légaux selon les règles applicables, en associant la mineure à la décision selon son âge et son degré de maturité.

Article 8 — Données personnelles

Les données personnelles collectées dans le cadre des réservations, achats, inscriptions et Prestations sont traitées conformément à la [Politique de confidentialité](#) d'Aurore TOMÉ EI.

Cette politique précise notamment les finalités des traitements, leurs bases légales, les destinataires des données, les durées de conservation et les modalités d'exercice des droits des personnes concernées.

La Politique de confidentialité est accessible avant toute réservation sur le site <https://auroretome.com> et, lorsqu'un parcours de réservation en ligne est utilisé, par un lien accessible avant paiement.

Article 9 — Droit de rétractation

Le droit de rétractation applicable aux contrats conclus à distance dépend de la nature de la Prestation. Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, il ne s'applique notamment pas aux prestations d'activités de loisirs fournies à une date ou pendant une période déterminée.

Le régime applicable est précisé, lorsque nécessaire, dans l'article de la Partie B correspondant à la Prestation concernée.

Article 10 — Force majeure

- **Définition.** Constitue un cas de force majeure tout événement échappant au contrôle de la partie qui l'invoque, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêchant l'exécution de son obligation.
- **Exemples.** Une épidémie ou pandémie, une mesure ou restriction administrative, la fermeture ou l'impossibilité d'accès au lieu, une catastrophe naturelle, un incendie ou des intempéries exceptionnelles ne constituent un cas de force majeure que s'ils remplissent effectivement ces conditions.
- **Conséquences.** La partie concernée informe l'autre dès que possible et justifie, lorsque cela est nécessaire, la réalité de l'empêchement. En cas d'empêchement temporaire, l'exécution de la Prestation est suspendue et un report ou une solution équivalente est privilégié lorsqu'il est possible. Un avoir peut également être proposé au Client. Si l'empêchement devient définitif, le montant payé pour la partie non exécutée de la Prestation est remboursé, sans indemnité complémentaire. Lorsque seul le Client ou la Participante est empêché d'assister à une Prestation qui peut être maintenue, aucun remboursement n'est automatiquement dû ; les règles prévues pour la famille de Prestation concernée s'appliquent.
- **Imprévus personnels.** Un simple imprévu personnel, familial, professionnel, financier ou matériel ne constitue pas à lui seul un cas de force majeure.
- **Format à distance.** Lorsque seule la présence physique est empêchée, Aurore TOMÉ EI peut proposer temporairement un format à distance s'il reste raisonnablement accessible et adapté aux caractéristiques essentielles de la Prestation. À défaut, les règles prévues pour la famille de Prestation concernée s'appliquent.
- **Séjours.** Pour les retraites, séjours ou week-ends immersion soumis à une réglementation spécifique, les dispositions légales applicables ainsi que les conditions particulières de l'organisateur ou de l'agence partenaire prévalent.

Article 11 — Identification, réclamations, médiation et droit applicable

- **Aurore TOMÉ EI**

SIREN : 990 735 177

16 place des Quinconces

33000 Bordeaux

Tél. : 06 29 61 17 68

E-mail : helloaurore@pm.me

- **Réclamation.** Toute réclamation doit être adressée en priorité par écrit à helloaurore@pm.me en indiquant les éléments permettant d'identifier la réservation concernée.

- **Médiation de la consommation.** Après une réclamation préalable restée sans solution, le Client consommateur peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation dont relève Aurore TOMÉ EI :

CM2C

49 rue de Ponthieu

75008 Paris

[01 89 47 00 14](tel:0189470014)

litiges@cm2c.net

<https://www.cm2c.net/declarer-un-litige.php>

- **Droit applicable.** Les présentes CGV sont régies par le droit français. À défaut de résolution amiable ou de médiation, le litige peut être porté devant la juridiction compétente selon les règles légales applicables. Si l'une des dispositions des présentes CGV est déclarée nulle, illégale ou inapplicable, les autres dispositions demeurent applicables.

PARTIE B — CONDITIONS SPÉCIFIQUES PAR FAMILLE DE PRESTATIONS

Article 12 — Inscriptions annuelles

- **Calendrier.** L'inscription annuelle porte sur les cours, le rythme hebdomadaire et la période annoncés avant l'inscription. Pour la saison 2026–2027, les cours sont proposés du 7 septembre 2026 au 26 juin 2027, hors vacances scolaires de la zone A (académie de Bordeaux) et jours fériés, sauf dispositions particulières annoncées. Les cours du samedi sont maintenus le premier samedi des vacances scolaires.
- **Engagement et paiement.** L'inscription annuelle est conclue pour toute la saison ou la durée annoncée, sans reconduction tacite. Le paiement peut être effectué comptant ou de manière fractionnée. Le paiement fractionné constitue uniquement une facilité de paiement du prix global et ne transforme pas l'inscription annuelle en abonnement mensuel résiliable. Les échéances restent dues aux dates convenues.

- **Ouverture du groupe.** Si le nombre minimum prévu à l'article 4 n'est pas atteint au plus tard sept jours calendaires avant le premier cours, Aurore TOMÉ EI en informe les Participantes concernées et peut proposer un autre créneau ou une Prestation équivalente. À défaut d'accord, le montant payé pour l'inscription concernée est intégralement remboursé.
- **Absences et arrêt volontaire.** Une absence, un retard, des vacances, une indisponibilité personnelle, familiale ou professionnelle, un changement d'emploi du temps ou la décision de ne plus participer ne mettent pas fin à l'inscription annuelle et n'ouvrent droit à aucun remboursement, report, rattrapage, diminution d'échéance ou prolongation. Seul un véritable cas de force majeure au sens de l'article 10 ou une situation expressément prévue par les présentes CGV peut justifier une exception.
- **Grossesse, blessure ou incapacité durable.** Une grossesse, une blessure ou une incapacité durable ne constitue pas automatiquement un motif de résiliation ou de remboursement. Lorsque la poursuite de la pratique devient durablement impossible, la Participante informe Aurore TOMÉ EI dès que possible et fournit, si nécessaire, un justificatif adapté. Aurore TOMÉ EI examine la situation au cas par cas et recherche prioritairement une solution d'aménagement, de report ou d'avoir.
- **Déménagement.** Un déménagement ne constitue pas automatiquement un motif de résiliation ou de remboursement. En cas de déménagement à plus de 30 km du lieu habituel des cours, rendant durablement impossible la poursuite de la pratique, la situation est examinée au cas par cas sur présentation d'un justificatif.
- **Annulation ou adaptation par Aurore TOMÉ EI.** Dans le cadre d'une inscription annuelle, des adaptations ponctuelles peuvent intervenir, notamment en raison d'un engagement artistique ou professionnel, d'un concours, d'une audition, d'un spectacle, d'une indisponibilité ponctuelle ou d'une contrainte d'organisation. Aurore TOMÉ EI peut alors modifier ponctuellement l'organisation ou l'horaire du cours, ou proposer une séance de remplacement ou de rattrapage équivalente. Lorsqu'une telle séance est proposée, l'impossibilité ou le choix de la Participante de ne pas y assister n'ouvre droit à aucun remboursement, avoir ou nouveau rattrapage.
- **Force majeure.** Les conséquences d'un cas de force majeure sont régies par l'article 10.
- **Avantages annuels — Aura Pass.** Pendant la saison du 7 septembre 2026 au 26 juin 2027, les élèves inscrites à l'année bénéficient des avantages directement accordés par Aurore TOMÉ EI : priorité d'inscription sur les stages et événements ; code Billetweb personnalisé de -10 % valable sur les offres éligibles, pour l'élève et ses accompagnantes. Sauf indication contraire, les réductions ne sont pas cumulables.
- **Avantages complémentaires et partenaires.** Les avantages proposés par des partenaires, notamment -10 % chez La Danse Bordeaux et -15 % chez Joheela avec le code : AURORE, restent soumis aux conditions, à la disponibilité et au maintien de l'offre par le partenaire concerné. Leur évolution ou leur suppression ne modifie pas les avantages directement garantis par Aurore TOMÉ EI.
- **Droit de rétractation.** L'inscription annuelle porte sur des activités de loisirs fournies pendant une période déterminée. Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit légal de rétractation ne s'applique pas.

Article 13 — Cours collectifs et semi-privés à la carte

- **Réservation et paiement.** Cet article concerne l'achat ponctuel d'une place dans un cours collectif ou semi-privé ouvert à la réservation, sans engagement annuel. La fiche de vente précise notamment la date, l'horaire, le lieu, le format, la durée, le prix, les prérequis et, s'il y a lieu, le nombre minimum et maximum de Participantes. Le prix est payable à la réservation, sauf modalité différente expressément annoncée.
- **Maintien du cours.** Si le nombre minimum prévu à l'article 4 n'est pas atteint 72 heures avant le cours, Aurore TOMÉ EI en informe les Participantes concernées.
- **Réservations non remboursables.** Les réservations sont fermes et ne sont pas remboursables.
- **Échange de séance.** Un échange de séance peut être demandé jusqu'à 4 jours avant la séance via le lien « Gérer ma commande » figurant dans l'e-mail de confirmation Billetweb, sous réserve des places et créneaux disponibles. Passé ce délai, aucun échange, report ou avoir n'est possible.
- **Absence et retard.** Une absence ou un retard n'ouvre droit à aucun remboursement, échange, report ou avoir. Le retard ne prolonge pas la durée du cours.
- **Annulation par Aurore TOMÉ EI.** En cas d'annulation de la séance par Aurore TOMÉ EI, une séance équivalente ou un report peut être proposé. À défaut d'accord, le montant payé pour la Prestation concernée est intégralement remboursé.
- **Force majeure.** Les conséquences d'un cas de force majeure sont régies par l'article 10.
- **Droit de rétractation.** Les cours concernés constituent des activités de loisirs fournies à une date déterminée. Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit légal de rétractation ne s'applique pas.

Article 14 — Cours et accompagnements privés

- **Réservation, format et paiement.** Cet article concerne les cours et accompagnements réservés à titre privé, en solo, duo, trio ou petit groupe. Le format, la date, l'horaire, le lieu ou les modalités d'accès, la durée et le prix sont précisés lors de la réservation. Le prix est payable à la réservation, sauf modalité différente expressément annoncée.
- **Effectif.** Pour un cours ou accompagnement privé en duo, trio ou petit groupe, le prix est celui du format réservé. Une diminution du nombre de Participantes ou l'absence de l'une d'elles ne réduit pas le prix.
- **Réservations non remboursables.** Les réservations sont fermes et ne sont pas remboursables.
- **Modification du créneau.** Une modification peut être demandée jusqu'à 4 jours avant la séance via le lien « Gérer ma commande » figurant dans l'e-mail de confirmation Billetweb, sous réserve des créneaux disponibles. Passé ce délai, aucune modification, aucun report ou avoir n'est possible.
- **Absence et retard.** Passé le délai de modification, toute annulation tardive, absence ou retard n'ouvre droit à aucun remboursement, report ou avoir. Le retard réduit la durée du créneau réservé sans prolongation.

- **Annulation par Aurore TOMÉ EI.** En cas d'annulation par Aurore TOMÉ EI, un nouveau créneau est proposé. À défaut d'accord, le montant payé pour la Prestation concernée est intégralement remboursé.
- **Force majeure.** Les conséquences d'un cas de force majeure sont régies par l'article 10.
- **Droit de rétractation.** Les cours et accompagnements privés constituent des activités de loisirs fournies à une date déterminée. Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit légal de rétractation ne s'applique pas.

Article 15 — Cours en ligne en direct

- **Réservation, format et paiement.** Cet article concerne les cours collectifs, cours privés et accompagnements proposés en direct à distance. Le support de vente précise le format, la date, l'horaire, la durée, le prix, les modalités d'accès et, lorsqu'il existe, le replay. Le prix est payable à la réservation, sauf modalité différente expressément annoncée.
- **Accès à la séance.** Le lien et les identifiants d'accès sont personnels et ne peuvent être transmis à un tiers.
- **Connexion et matériel.** La Participante s'assure de disposer du matériel nécessaire et d'une connexion suffisante pour suivre la séance. Une difficulté imputable au matériel, à la connexion internet ou à l'installation de la Participante n'ouvre pas droit à remboursement, report ou avoir. En cas de dysfonctionnement imputable à Aurore TOMÉ EI ou à l'outil qu'elle utilise, une reconnexion, une reprise, un report, un replay lorsqu'il est disponible et adapté, ou une solution équivalente peut être proposé. À défaut de solution permettant l'exécution de la Prestation, le montant correspondant à la partie non exécutée est remboursé.
- **Sécurité de la pratique.** La Participante veille à disposer d'un espace suffisant, dégagé et adapté à la séance, et pratique dans le respect de ses capacités, de son état physique et des consignes données. Elle s'abstient de pratiquer en cas de contre-indication et, en cas de doute, sollicite un avis médical. Les Prestations ne constituent pas un soin, un acte médical ou une psychothérapie.
- **Maintien du cours collectif.** Si le nombre minimum prévu à l'article 4 n'est pas atteint 72 heures avant le cours, Aurore TOMÉ EI en informe les Participantes concernées.
- **Modification ou annulation par le Client.** Pour une séance collective en direct, l'annulation est possible jusqu'à 4 jours avant la séance et donne lieu au remboursement du prix de la Prestation, hors frais de réservation Billetweb. Passé ce délai, la réservation n'est ni remboursable ni reportable. Pour un cours ou accompagnement privé en ligne, une demande de modification peut être effectuée jusqu'à 4 jours avant la séance, sous réserve des disponibilités. La réservation n'est pas remboursable. Passé ce délai, aucune modification, aucun report ou remboursement n'est possible.
- **Absence, retard et difficultés de connexion.** L'absence de la Participante à la séance en direct, son retard ou toute difficulté technique qui lui est imputable n'ouvre droit à aucun remboursement, report ou avoir. Lorsque la séance a commencé, un retard ne prolonge pas sa durée.
- **Annulation par Aurore TOMÉ EI.** En cas d'annulation d'une séance par Aurore TOMÉ EI, un nouveau créneau ou un avoir peut être proposé. À défaut d'accord, le montant payé pour la Prestation concernée est intégralement remboursé.

- **Captation et propriété intellectuelle.** Les photographies, captures ou courts extraits vidéo strictement personnels sont autorisés à condition qu'aucune autre Participante n'y apparaisse sans son accord. Leur diffusion sur les réseaux sociaux est admise lorsqu'elle reste limitée à un usage personnel et ne reproduit pas de manière substantielle la séance, les chorégraphies, méditations, visualisations, supports ou replays. Tout autre enregistrement, reproduction, partage ou diffusion est interdit sans autorisation écrite préalable d'Aurore TOMÉ EI. Les règles de l'article 6 s'appliquent pleinement.
- **Force majeure.** Les conséquences d'un cas de force majeure sont régies par l'article 10.
- **Droit de rétractation.** Les cours en ligne portent sur des activités de loisirs fournies à une date ou pendant une période précisément annoncées. Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit légal de rétractation ne s'applique pas.

Article 16 — Pass

- **Achat et paiement.** Le support de vente précise la catégorie de Prestations concernée, le nombre de crédits inclus et le prix du Pass. Le prix est payable à l'achat, sauf lorsqu'un paiement en plusieurs fois est expressément proposé. Celui-ci constitue une facilité de paiement du prix total du Pass et non un abonnement. Le Client s'engage à régler l'intégralité du prix selon l'échéancier convenu.
- **Validité du Pass.** Chaque Pass est valable pour la saison en cours, uniquement pour la catégorie de cours ou de Prestations indiquée lors de l'achat. Les crédits d'une catégorie ne peuvent pas être utilisés pour une autre catégorie.
- **Caractère personnel.** Le Pass est personnel et nominatif. Sauf accord écrit préalable d'Aurore TOMÉ EI, il ne peut être revendu, cédé ou partagé.
- **Réservation des séances.** L'utilisation d'un Pass nécessite la réservation préalable de chaque séance, sous réserve des places disponibles. La réservation d'une séance avec un Pass est soumise aux conditions applicables à la catégorie de Prestation concernée.
- **Crédits non utilisés.** Les crédits non utilisés à l'expiration du Pass sont perdus et ne donnent lieu ni à remboursement, ni à report sur une saison ultérieure, sauf accord écrit exceptionnel d'Aurore TOMÉ EI.
- **Modification ou annulation par le Client.** Lorsqu'une séance réservée avec un Pass est modifiée ou annulée dans le délai applicable à la catégorie de Prestation concernée, son utilisation n'est pas définitivement décomptée et peut être réutilisée pour une autre séance éligible, selon les modalités communiquées par Aurore TOMÉ EI. Passé ce délai, l'utilisation est définitivement consommée.
- **Annulation ou force majeure affectant une séance.** Lorsqu'une séance réservée avec un Pass est annulée par Aurore TOMÉ EI ou ne peut pas être maintenue en raison d'un cas de force majeure, l'utilisation correspondante redevient disponible pour un autre cours éligible ouvert à la réservation avant l'expiration du Pass. Aucun remboursement n'est dû tant qu'une telle possibilité est proposée. Si aucun autre cours éligible ne peut être proposé avant cette expiration, le Client choisit entre un avoir ou le remboursement de la valeur du crédit concerné, calculée en divisant le prix effectivement payé pour le Pass par le nombre de crédits inclus. Lorsque l'empêchement concerne uniquement le Client ou la Participante, les règles de modification, d'annulation et d'absence prévues pour la Prestation réservée s'appliquent.

- **Droit de rétractation.** Le Pass porte sur des activités de loisirs proposées pendant une période déterminée correspondant à la saison en cours. Conformément à l'article L.221-28, 12° du Code de la consommation, le droit légal de rétractation ne s'applique pas.

Article 17 — Stages, ateliers et événements

- **Réservation et paiement.** Cet article concerne les stages, ateliers et événements ponctuels proposés à une date ou pendant une période déterminée. Le support de vente précise notamment le contenu, la date ou période, le lieu, la durée, le prix, les prérequis et la capacité maximale. Le prix est payable à la réservation, sauf modalité différente expressément annoncée.
- **Maintien de l'événement.** Si le nombre minimum prévu à l'article 4 n'est pas atteint, Aurore TOMÉ EI peut annuler l'événement ou proposer un format et un tarif adaptés au nombre de Participantes. Elle en informe les Clients concernés dès que possible. En cas d'annulation, le Client choisit entre un report, une Prestation équivalente, un avoir ou le remboursement intégral du montant payé. Tout format différent doit être expressément accepté par le Client.
- **Annulation par le Client.** Le Client peut annuler sa réservation jusqu'à 4 jours avant le début de la Prestation, via le lien « Gérer ma commande » figurant dans l'e-mail de confirmation Billetweb. L'annulation effectuée dans ce délai donne lieu au remboursement du prix de la Prestation, hors frais de réservation Billetweb. Passé ce délai, la réservation n'est ni remboursable, ni reportable et aucun avoir n'est accordé.
- **Absence et retard.** Une absence ou un retard n'ouvre droit à aucun remboursement, report ou avoir. Le retard ne prolonge pas la durée de la Prestation.
- **Annulation ou modification par Aurore TOMÉ EI.** En cas d'annulation par Aurore TOMÉ EI ou de modification substantielle de la Prestation, le Client choisit entre un report, une Prestation équivalente, un avoir ou le remboursement intégral du montant payé.
- **Force majeure.** Les conséquences d'un cas de force majeure sont régies par l'article 10.
- **Les Saisons du Féminin.** Le programme signature « Les Saisons du Féminin » comprend toutes les rencontres du calendrier annoncé avant l'inscription. L'inscription engage le Client pour l'ensemble du cycle. Le prix total du programme reste dû, même en cas de paiement fractionné. Les rencontres ne peuvent pas être annulées, reportées ou remboursées séparément à la demande du Client. Une rencontre peut être réservée à la carte uniquement lorsque cette possibilité est proposée et ne donne alors accès qu'à la rencontre choisie.
- **Droit de rétractation.** Les stages, ateliers et événements sont des activités de loisirs fournies à une date ou pendant une période déterminée. Conformément à l'article L.221-28, 12° du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas.

Article 18 — Retraites, séjours et week-ends immersion

- **Conditions particulières.** Chaque retraite, séjour ou week-end immersion fait l'objet de conditions particulières accessibles avant la réservation. Elles identifient le vendeur ou l'organisateur et précisent les dates, le lieu, les Prestations incluses et exclues, le prix, les modalités de paiement, le nombre minimum de Participantes, les assurances éventuelles ainsi que les conditions d'annulation, de modification et de remboursement.

- **Nombre minimum de Participantes.** Si le nombre minimum annoncé n'est pas atteint, l'organisateur peut annuler l'offre ou proposer une formule adaptée, éventuellement assortie d'un supplément. Le Client reste libre de l'accepter ou de la refuser. Les conséquences de son refus sont précisées dans les conditions particulières.
- **Régime applicable.** Lorsqu'une offre relève de la réglementation des voyages ou forfaits touristiques, les documents réglementaires et les conditions de l'organisateur ou de l'agence partenaire identifiée s'appliquent. Aurore TOMÉ EI ne vend pas directement, au titre des présentes CGV, d'hébergement, de transport ou de séjour tout compris.

Article 19 — Prestations personnalisées sur devis

- **Champ d'application et devis.** Cet article concerne les EVJF, mariages, prestations pour entreprises, prestations professionnelles ou artistiques, créations, chorégraphies, solos, accompagnements personnalisés et autres missions sur mesure. Le devis précise notamment le contenu, les dates, le lieu, la durée, l'effectif, les livrables, le prix, les frais éventuels, les besoins techniques, les droits accordés, les modalités de paiement et les conditions particulières de la mission.
- **Réservation et acompte.** La réservation devient ferme à réception du devis signé et d'un acompte de 30 % du prix total. Cet acompte constitue un premier paiement à valoir sur le prix total et engage fermement les deux parties. Il réserve le créneau et permet le démarrage de la préparation. Il ne constitue pas des arrhes.
- **Échéancier.** Sauf échéancier différent prévu dans le devis, le prix est réglé en trois étapes : 30 % à la réservation, 40 % à une étape intermédiaire clairement définie dans le devis, puis le solde de 30 % au plus tard 15 jours calendaires avant la dernière date prévue. Pour une mission simple ne comportant pas d'étape intermédiaire, le solde de 70 % est dû au plus tard 15 jours calendaires avant la Prestation. Si la réservation est confirmée moins de 15 jours avant celle-ci, l'intégralité du solde est due immédiatement.
- **Effectif.** Le devis précise l'effectif, le prix par personne lorsqu'il existe ou le minimum garanti. Toute augmentation nécessite l'accord écrit d'Aurore TOMÉ EI. Une diminution de l'effectif, une absence ou un impayé ne réduit pas le prix convenu ou le minimum garanti, sauf accord écrit.
- **EVJF et réservations de groupe.** Le devis précise si une seule personne règle l'intégralité du prix ou si chaque Participante réserve et paie sa place séparément. La personne organisant le groupe est l'interlocutrice d'Aurore TOMÉ EI, mais elle n'est responsable du paiement des autres Participantes que si elle s'y engage expressément. Le devis ou la page de réservation précise la date limite de paiement, l'effectif ou le minimum garanti ainsi que les conséquences d'une baisse d'effectif ou d'un impayé.
- **Modification à la demande du Client.** Toute modification de la date, du lieu, de la durée, du programme, de l'effectif, des besoins techniques ou des livrables nécessite l'accord écrit d'Aurore TOMÉ EI. Elle peut entraîner une modification du prix, des délais, de l'échéancier ou des conditions d'exécution.
- **Annulation par le Client.** En cas d'annulation après réservation ferme, les sommes dues sont calculées en fonction du travail déjà réalisé et des frais engagés non récupérables. Les coûts évités ou récupérés sont déduits. Le total ne peut pas dépasser le prix convenu et l'acompte est déduit du montant restant éventuellement dû.

- **Annulation ou modification par Aurore TOMÉ EI.** En cas d'annulation ou de modification substantielle de la mission, le Client choisit entre un report, une solution équivalente, un avoir ou le remboursement du montant payé pour la partie non exécutée.
- **Force majeure.** Les conséquences d'un cas de force majeure sont régies par l'article 10.
- **Créations et captations.** Les créations, chorégraphies, supports, livrables et droits accordés sont ceux expressément prévus dans le devis. En l'absence de cession écrite, les articles 6 et 7 s'appliquent.
- **Droit de rétractation.** Les Prestations de loisirs fournies à une date ou pendant une période déterminée ne bénéficient pas du droit de rétractation. Pour les autres Prestations conclues à distance avec un Client consommateur, le régime applicable et, s'il y a lieu, le formulaire de rétractation sont communiqués avec le devis.

Article 20 — Cartes cadeaux

- **Achat, paiement et validité.** La carte cadeau peut correspondre à un montant libre ou à une Prestation déterminée, telle qu'un cours privé ou semi-privé. Son prix est payable à l'achat. Elle est valable 365 jours à compter de sa date d'achat et doit être utilisée pendant cette période, sous réserve des disponibilités. Le support de vente précise sa valeur ou la Prestation incluse, les éventuelles exclusions et son code.
- **Carte d'un montant libre.** La carte constitue un crédit utilisable pour régler une Prestation éligible. Si le prix de la Prestation choisie dépasse son solde, la différence reste à payer. S'il est inférieur, le solde restant demeure utilisable jusqu'à l'expiration de la carte. Sauf indication contraire, elle peut être utilisée en une ou plusieurs fois.
- **Carte correspondant à une Prestation.** La carte donne droit, une seule fois, à la Prestation indiquée lors de l'achat. L'achat de la carte ne réserve aucun créneau. La Bénéficiaire doit effectuer sa réservation selon les modalités communiquées et sous réserve des disponibilités.
- **Utilisation et expiration.** La carte est utilisable par la Bénéficiaire désignée ou, à défaut, par la personne détenant légitimement son code. Elle ne peut être ni revendue ni convertie en espèces. À son expiration, la carte, la Prestation incluse ou son éventuel solde ne sont plus utilisables, remboursables ou prolongeables, sauf obligation légale ou accord écrit exceptionnel.
- **Code et perte.** Le code doit rester confidentiel. En cas de perte ou de divulgation, le Client ou la Bénéficiaire doit en informer Aurore TOMÉ EI dès que possible. La carte peut être désactivée ou remplacée après vérification de l'achat, uniquement dans la limite du solde encore disponible ou si la Prestation incluse n'a pas encore été réservée.
- **Droit de rétractation.** Pour l'achat à distance d'une carte cadeau non datée, le Client consommateur dispose d'un délai légal de 14 jours à compter de l'achat pour se rétracter, sans avoir à justifier sa décision. Il peut en informer Aurore TOMÉ EI par e-mail à helloaurore@pm.me, au moyen du formulaire annexé, par toute autre déclaration claire, ou via la fonctionnalité en ligne : [Rétractation en ligne](#).
- **Remboursement.** En cas de rétractation valable, la carte est désactivée et les sommes versées pour son achat sont remboursées au plus tard dans les 14 jours suivant la réception de la demande. Le remboursement est effectué par le même moyen de paiement, sauf accord exprès du Client pour un autre moyen sans frais.

- **Utilisation pendant le délai de rétractation.** L'utilisation d'une carte avant la fin du délai de 14 jours ne supprime pas, à elle seule, le droit de rétractation applicable à son achat. Si le Client exerce ce droit après avoir utilisé la carte, le remboursement de la carte n'annule pas la Prestation réservée : son prix reste dû conformément aux règles applicables à cette Prestation.
 - **Prestation réservée.** Lorsqu'une Prestation est réservée avec la carte, les règles de la famille concernée s'appliquent, notamment en matière d'annulation, de report, de retard, d'absence, de force majeure et de remboursement.
-

Annexe — Formulaire type de rétractation

À compléter et à envoyer par e-mail à helloaurore@pm.me, uniquement si vous souhaitez vous rétracter d'un contrat pour lequel ce droit s'applique.

Vous pouvez également exercer ce droit en ligne : [Rétractation en ligne](#).

Aucun envoi postal n'est nécessaire.

À l'attention de : Aurore TOMÉ EI - 16 place des Quinconces, 33000 Bordeaux

Bonjour Madame TOMÉ,

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la Prestation suivante :

.....

Commandée le :

Nom du Client :

Adresse du Client :

Numéro de commande :

Code de la carte cadeau, le cas échéant :

Cordialement,

Date :

Signature manuscrite, uniquement en cas d'envoi sur papier :